CONCOURS GÉNÉRAL DES MÉTIERS Cuisine

Commercialisation et Services en Restauration

SESSION 2018



Épreuve académique CULTURE PROFESSIONNELLE

Aucun document ou matériel autorisé.

Le sujet se compose de 5 pages.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet sera rendu dans sa totalité, agrafé dans une copie anonymée.



L'épreuve dure une heure. Vous devez traiter le sujet dans sa globalité.

SUJET					
CONCOURS GÉNÉRAL DES MÉTIERS Cuisine et CSR Session : 2018	Durée : 1 heure				
Repère CGM Cuisine : CUI Repère CGM CSR : CSR	Page 1 /5				

Le questionnaire de culture professionnelle CGM CSR et cuisine

Partie 1 : Questionnaire à choix multiple									
→ Question 1 : Le rhum est			→ Question 7 : Le gaspacho est un potage						
1		Une eau-de-vie de céréales		1	Chaud				
2		Une eau-de-vie de canne à sucre		2		Froid			
3		Une liqueur de Martinique	;	3	Gratiné				
→ Question 2 : Le pourcentage de matière grasse dans le beurre est				→ Question 8 : Pour accorder un vin avec une sole grillée, je conseille					
1		8%		1 Un vin rouge corsé					
2		35%		2	Un vin blanc sec				
3		82%	,	3	Un vin blanc moelleux				
→ Question 3 : L'asperge est classée dans				→ Question 9 : La cuisson d'un œuf dur est					
1		Rhysome		1		3 minutes			
2		Légume fleur]]	2		5 minutes			
3		Légume racine	,	3		10 minutes			
→ Question 4 : Vous conservez les crèmes glacées à				→	Quest	tion 10 : L'étape de maturation de la fabrication du fromage se nomme			
1		Température ambiante		1		L'affinage			
2		4°C		2		Le caillage			
3		-18°C	,	3		Le vieillissement			
→ Question 5 : « Rôtir » est une cuisson			→ Question 11 : Le taux de TVA appliqué à une prestation de vente à emporter est						
1		Dans un liquide		1		5,5 %			
2		Par brunissement		2		20 %			
→ Question 6 : Un cépage est			1	→ Question 12 : Le matériel utilisé pour la distillation est					
1		Une vinification typique de Savoie		1		Un réducteur			
2		Une variété de raisin	1	2 Un alambic		Un alambic			
3		Un terroir particulier d'une région	[;	3		Un four à éthers			
Partie 2 : Questions de culture professionnelle → Question 13 : Citer chronologiquement les étapes du protocole de lavage des mains.									
November 44 - Oiter days 100 day in the land November 1									
→ Question 14 : Citer deux AOC de viande bouchère.									
✓									
	1								

Page 2/5

CGM Cuisine et CSR

→ Question 15 : Lister l'ensemble des ingrédie crème anglaise.	nts et citer les grandes étapes de la recette d'une							
→ Question 16 : Expliquer la démarche pour déterminer un prix de vente d'un plat vendu à la carte.								
A Question 17: Le plateau de fruits de mor se	compose notemment d'huitres crouses, plates et							
→ Question 17 : Le plateau de fruits de mer se compose notamment d'huitres creuses, plates et de moules. Proposer trois autres produits de votre choix pour le compléter.								
Suggérer également un produit d'accompagnement.								
Fruits de mer : →	· ·							
\rightarrow								
\rightarrow								
Accompagnement : →								
→ Question 18 : Dans le cadre d'un repas à th	ème, vous composez un menu valorisant trois							
→ Question 18 : Dans le cadre d'un repas à th régions françaises différentes	ème, vous composez un menu valorisant trois							
·	·							
régions françaises différentes	5:							
régions françaises différentes Région Entrée	5:							
régions françaises différentes Région Entrée Plat principal	5:							
régions françaises différentes Région Entrée	5:							
régions françaises différentes Région Entrée Plat principal Dessert	Proposition							
régions françaises différentes Région Entrée Plat principal Dessert Question 19 : Sur la carte des desserts figur	Proposition Pe la « tarte Tatin ».							
régions françaises différentes Région Entrée Plat principal Dessert Question 19 : Sur la carte des desserts figur	Proposition							
régions françaises différentes Région Entrée Plat principal Dessert Question 19 : Sur la carte des desserts figur	Proposition Pe la « tarte Tatin ».							
régions françaises différentes Région Entrée Plat principal Dessert Question 19 : Sur la carte des desserts figur	Proposition Pe la « tarte Tatin ».							
régions françaises différentes Région Entrée Plat principal Dessert Question 19 : Sur la carte des desserts figur	Proposition Pe la « tarte Tatin ».							
régions françaises différentes Région Entrée Plat principal Dessert Question 19 : Sur la carte des desserts figur	Proposition Pe la « tarte Tatin ».							
régions françaises différentes Région Entrée Plat principal Dessert → Question 19 : Sur la carte des desserts figur Proposer un argumentaire de	Proposition Te la « tarte Tatin ». vente pour ce dessert emblématique.							
régions françaises différentes Région Entrée Plat principal Dessert Question 19 : Sur la carte des desserts figur	Proposition Te la « tarte Tatin ». vente pour ce dessert emblématique.							
régions françaises différentes Région Entrée Plat principal Dessert → Question 19 : Sur la carte des desserts figur Proposer un argumentaire de	Proposition Te la « tarte Tatin ». vente pour ce dessert emblématique.							
régions françaises différentes Région Entrée Plat principal Dessert → Question 19 : Sur la carte des desserts figur Proposer un argumentaire de	Proposition Te la « tarte Tatin ». vente pour ce dessert emblématique.							
régions françaises différentes Région Entrée Plat principal Dessert → Question 19 : Sur la carte des desserts figur Proposer un argumentaire de	Proposition Te la « tarte Tatin ». vente pour ce dessert emblématique.							
régions françaises différentes Région Entrée Plat principal Dessert → Question 19 : Sur la carte des desserts figur Proposer un argumentaire de	Proposition Te la « tarte Tatin ». vente pour ce dessert emblématique.							

CGM Cuisine et CSR Page 3/5

→ Partie 3 : Note de synthèse

Document 1

La mention « fait maison »

Depuis le 15 juillet 2014, la mention « fait maison » s'impose à tous les établissements de restauration, traditionnelle, de chaîne, rapide mais aussi les traiteurs qui vendent des plats préparés dans leur boutique, sur les marchés de plein air, dans les halles couvertes, sur leur stand à l'occasion d'une foire, d'une fête, etc.

Le « fait maison » identifie les plats élaborés par le cuisinier et valorise ainsi son métier. Pour le consommateur, le « fait maison » permet de distinguer la cuisine d'assemblage de la cuisine confectionnée à partir de produits crus comme on le fait traditionnellement dans une cuisine.

Le logo ou la mention désignant le « fait maison » doivent être placés de manière visible sur les supports d'information (menus, cartes, site internet ...).

Le dispositif du « fait maison » est très simple : il n'y a aucune procédure de certification ou de labellisation, aucun examen de passage, aucun contrôle préalable.

- Le « fait maison » concerne les produits crus transformés sur place, c'est-à-dire non cuits ou non dénaturés par quelque procédé que ce soit.
- Les seules exceptions à cette règle concernent les produits que le consommateur ne s'attend pas à ce qu'ils soient confectionnés sur place, tels que les pâtes, les fromages, le pain. Ainsi, la pâte feuilletée doit dorénavant être cuisinée par le restaurateur pour porter la mention « fait maison ».
- Lorsque le restaurateur utilise un produit d'une marque de renom, le plat ne pourra pas être dit « fait maison ». Il sera précisé l'utilisation de ce produit de marque.
- La phrase « les plats "faits maison" sont élaborés sur place à partir de produits bruts » ne figurera que sur les cartes des restaurants souhaitant mettre en avant les plats « fait maison ».



CGM Cuisine et CSR Page 4/5

le soin de définir la notion de « fait m pour le client et le restaurateur. Pour conclure, en tant que futur(e) démarche de labellisation en général.	aison », d'en prése professionnel(le),	enter les	avanta	ages (et les	inc	onvér	nien	ts

CGM Cuisine et CSR Page 5/5